Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 029-242900561-20260721-DELIB2026147-DE

Haute Cornouaille
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUTE CORNOUAILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°2026-147	Nomenclature 1.1
Commande publique – Autorisation de lancement d'un marché d'approvisionnement en carburant et gazole non routier pour les services de la Communauté de communes de Haute Cornouaille sur la période 2027-2029	

Membres du Conseil Communautaire	Nombre de présents	Nombre de votants (liste en annexe)
31	26	30

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un juillet à 19 heures,
Le Conseil communautaire, légalement convoqué le quinze juillet deux mille vingt-six par voie électronique en vertu des articles L2121-10 et L2121-13-1 du CGCT, s'est réuni, au siège de la Communauté de communes, salle du conseil, 6 rue de Morlaix à Châteauneuf-du-Faou,
Sous la présidence de Madame Marguerite BLEUZEN
Etaient présents : cf. liste en annexe
Brendan RIOU a été nommé secrétaire de séance
Rapporteur : Marguerite BLEUZEN

EXPOSE :
Pour mémoire, les marchés actuels d'approvisionnement en carburant prennent fin le 23 décembre 2026.

Deux nouveaux contrats sont prévus pour répondre aux besoins de fourniture de gazole, d'essence sans plomb 95 et 98 et adBlue des véhicules communautaires, et de gazole non routier pour la cuve aux services techniques. Pour ce faire, ces marchés d'une durée de un an à trois ans maximum sont estimés à :

Montants annuels

Lot 1 : gazole, essence sans plomb 95 et 98 et adBlue	Lot 2 : Gazole non routier
100 000 € HT	10 700 € HT
120 000 € TTC	12 840 € TTC

Considérant l'avis favorable du Bureau communautaire du 16 juillet 2026,
Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- ***a approuvé les enveloppes budgétaires estimatives des lots 1 et 2,***
- ***a autorisé la Présidente à lancer un marché d'approvisionnement en carburant et gazole non routier pour les services de la Communauté de communes de Haute Cornouaille sur la période 2027-2029.***

Pour extrait certifié conforme au registre,
Fait à Châteauneuf-du-Faou, le 21 juillet 2026.
La Présidente,
Marguerite BLEUZEN

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE HAUTE CORNOUAILLE 29520 CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU

La Présidente :
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Communauté de Communes
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 029-242900561-20260721-DELIB2026147-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 JUILLET 2026

NOM	PRESENT	ABSENT EXCUSE	PROCURATION
Tugdual BRABAN	X		
Nathalie DEROUT	X		
David DELAPORTE	X		
Michèle LALLOUET	X		
Jacques LEVENEZ	X		
Fabienne GARNIER	X		
Bernard NOEL	X		
Georges CROGUENNEC	X		
Nadine POUPON	X		
Maurice QUINTIN	X		
Maryvonne TREUJOU	X		
Joëlle LE BIHAN	X		
Yvon COQUIL	X		
Jean-François SARREAU	X		
Erwan BRIAND	X		
Nicolas LEVENEZ		X	Pouvoir à Erwan BRIAND
Michel LE ROUX	X		
Martine QUEMERE		X	Pouvoir à Michel LE ROUX
Marguerite BLEUZEN	X		
Jocelyne BOULC'H	X		
Alain LAMANDA	X		
Dominique MENUGE	X		
Brendan RIOU	X		
Loïc PICHERIT		X	Pouvoir à Brendan RIOU
Hélène PAUGAM	X		
Xavier YANNOU	X		
François LE CLECH		X	Pouvoir à Anne-Marie DUIGOU
Anne-Marie DUIGOU	X		
Sylvie LE MOAL		X	
Anthony PAGE	X		
Aude QUINIOU	X		

Nombre de membres titulaires : 31
Nombre de membres présents : 26
Nombre de pouvoirs : 4

Etaient également présents :
Lionel BOURGEOIS, directeur général des services
Morgane ROBIC, gestionnaire des instances